



ASSOCIATION DES SOCIÉTÉS LOCALES

2022 BEVAIX

Procès-verbal de l'assemblée générale du 26 mars 2010

Comité :

Présent : M. Gilbert Uldry, Antonio Pinho, Mme Ghislaine Oudot, M. Robert Baertschi, M Gilbert Calvarin, M.Claudio Schwarz, M.Walter Fiedler, Mme Marie Josée Uldry.

Absent : Aucun

Préambule :

Le président M. Gilbert Uldry, déclare la séance ouverte à 20h00. Il souhaite la bienvenue à l'assemblée et communique l'ordre du jour, il fait remarquer qu'il y a une erreur, ce n'est pas le samedi 1^{er} août mais dimanche.

1. Appel :

Présent : Accordéonistes, Amicale des sapeurs-pompiers, APPEB, Association de la maison des jeunes, Association Suisse des paralysés, l'Association parrainage foyer St Charles, Chœur d'hommes le vignoble, Compagnie des mousquetaires, Dames paysannes, F.C Bevaix, Fanfare Beroche Bevaix, groupe de la sclérose, groupe scouts, groupe d'enseignement premier secours, l'Aristoloche, les Biviades, Lions –Club, Paroisse du Joran, les Samaritains, le Développement, la Société de gym, Société de mycologie, le Volley ball.

Excusé : F-C Bevaix Amicale, Les Baladins, Tennis-Club.

Absent : Aviculture/Cuniculture, Centre de jeunesse la Rouveraie, Club- Nautique, Communauté Catholique, Confrérie des vignerons.

2. Procès-verbal de l'assemblée du 25 mars 2009:

Le pv a été envoyé par courrier, il est accepté sans remarque.

3. Rapports :

A) Président : M. Gilbert Uldry lit son rapport, Approuvé

B) Trésorière : Mme Ghislaine Oudot lit son rapport et donne des explications concernant ce dernier. M C.Bavaux fait remarquer que le résultat du loto devrait paraître dans les comptes.

C) Vérificateurs : L'aristoloche demande décharge pour le bon travail. C'est accepté à l'unanimité.

4. Nominations statutaires :

A) Du président : M.Gilbert Uldry se représente. L'assemblée accepte par des applaudissements.

B) Du comité: Le comité qui se représente en entier. Approuvé.

C) Des vérificateurs de comptes : 1^{ème} l'aristoloche, 2^{ème} le groupe d'enseignement des premiers secours, suppléant les dames paysannes.

5. Admissions – démissions :

Admission : Aucune

Démission : Le foyer St Charles annonce ça démission pour 2011

6. Agenda juillet 2011 à juin 2012 :

L'agenda est fait et les dates seront sur le site aslb.ch dès la semaine prochaine.

7. Fête du dimanche 1er août 2010:

M Louis Dubois prend la parole en temps que président de commune. Il pense que refaire la fête dans le verger communal serait une bonne chose et pour animer cette soirée, il compte sur l'aslb.

La fête commencera à 17h00 avec un thé dansant jusqu'à 19h00, suivi du discours d'un conseiller national, le pasteur Roth sera également présent. Il pourrait aussi y avoir un manège et promenade en calèche. Le feu se fera toujours sur les coteaux et la fanfare sera présente. La fin de la manifestation est prévue vers 22h00.

M Dubois demande si l'aslb est d'accord de tenir la cantine ? Le président G.Uldry répond qu'il fera de son mieux pour trouver du monde.

8. Matériel :

M.Fiedler dit que tout fonctionne bien comme chaque année, maintenant il est équipé d'un ordinateur et les commandes iront directement chez lui. L'adresse e-mail sera mise en service après Pâques.

9. Règlement loto

On distribue le règlement des lotos qui a été fait lors d'un comité, le président explique dans les grandes lignes de quoi il s'agit. Un formulaire de demande de patente a également été distribué pour faciliter le travail des sociétés lors de la préparation des lotos. Le conseil communal a déjà ratifié le règlement.

M C. Bavaud, fait remarquer que ce n'est pas au comité de mettre des personnes à dispositions et qu'il n'est pas nécessaire de mentionner le nombre de personnes nécessaires pour l'organisation.

Ghislaine Oudot reste à disposition mais à la demande des sociétés.

On va introduire le règlement comme marche à suivre, il sera mis en application en septembre. Accepté sans avis contraire.

Problème d'Info loto, on a reçu un courrier en nous demandant de mettre en application certaines consignes entre autre le prix des cartes.

M J.Pittet prend la parole et donne les changements pour les cartes illimités, M C.Bavaud demande si ces prix seront appliqués partout et trouve que ce n'est pas une bonne chose. L'assemblée n'a pas confiance.

On passe au vote, personne n'est d'accord pour ce changement.

10. Divers :

Deux sociétés s'occupe de Suisse bouge l'APEEB et la Gym, elles font remarquer que c'est difficile de trouver des sponsors et demande si elles peuvent organiser un loto pour les 5 ans.

L'assemblée est d'accord et la date est fixée au 12 mars 2012.

M C. Bavaud signal qu'il arrête de crier à la fin de la saison. Quand à son épouse et sa fille, il faudra leur demander si elles continuent à faire le service.

M S.Ansermet demande s'il y a des questions concernant le service sanitaire et précise qu'il se tient à la disposition des gens.

La caissière G.Oudot précise que pour la vérification des comptes, c'est au président des sociétés de faire le nécessaire pour trouver la personne qui va les représenter.

Le président G. Uldry remercie l'assemblée et informe qu'une verrée est offerte avec une agape, le vin est offert par les encaveurs et les autres boissons par Delley Limonade.

La séance est levée à 21h30

La secrétaire : Marie Josée Uldry